



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1214

### PROTECTOBOARD

#### SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	Protectoboard
DÉNOMINATION COMMERCIALE	Panneau asphaltique renforcé de fibre de verre à surfacage minéral, Panneau de protection, Panneau pour passerelles de toiture
NUMÉROS DES PRODUITS	0910002 - 0910047
FAMILLE CHIMIQUE	Sans objet.
FORMULE	Mélange d'asphalte, de polymères, de charges minérales inertes, collé à une armature de fibre de verre
UTILISATION DU PRODUIT	Toit plat / à faible pente
FABRICANT/FOURNISSEUR	Les Industries IKO Itée 87 Orenda Road Brampton (Ontario) L6W 1V7
SITE WEB	<a href="http://www.iko.com">www.iko.com</a>
TÉLÉPHONE D'URGENCE	CANUTEC: 1-613-996-6666 (information 24 heures seulement)

#### SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

##### CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Le présent produit est considéré comme un produit d'utilisation finale ou un article manufacturé; il n'est donc pas inclus dans le champ d'application du SIMDUT 2015 et du Système général harmonisé (SGH). Par conséquent, les éléments d'étiquetage et de classification du SGH/SIMDUT ne sont pas inclus dans la présente Fiche de données de sécurité.

MOT-INDICATEUR	Sans objet.
SYMBOLE(S)	Sans objet.
CLASSIFICATION	Sans objet.
MENTIONS DE DANGER	H335 Peut causer une irritation des voies respiratoires. H336 Peut causer de la somnolence ou des étourdissements. H351 Susceptible de provoquer le cancer.
MISES EN GARDE	P201 Se procurer des instructions spéciales avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. P281 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. P260 Ne pas inhaler la poussière/les fumées/les gaz/les brumes/les vapeurs/les aérosols. P264 Se laver à fond après la manutention. P270 Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation de ce



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1214

### PROTECTOBOARD

produit.

P314 Si l'on ressent un malaise, obtenir des soins médicaux.

P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée, consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/le contenant conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

NFPA Information non disponible.

SIMD Information non disponible.

#### SECTION 3 – COMPOSITION CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LES COMPOSANTS

NOM DU PRODUIT CHIMIQUE DANGEREUX	% (w/w)	NUMÉRO CAS
Asphalte oxydé (Bitume)	20-25	64742-93-4
Calcaire	70-80	1317-65-3
Armature de fibre de verre	0-5	Sans objet

Remarque : lors du thermosoudage ou de l'application à chaud du produit (le cas échéant), de faibles quantités de sulfure d'hydrogène H<sub>2</sub>S (numéro CAS 7783-06-4) peuvent être générées.

#### SECTION 4 – PREMIERS SOINS

INHALATION	Si la victime est incommodée par l'odeur d'asphalte ou si elle est exposée aux émanations d'asphalte chauffé, l'amener à l'air frais. Obtenir de l'aide médicale si la victime a été fortement exposée aux émanations d'asphalte ou si des symptômes persistent.
INGESTION	On ne prévoit pas l'ingestion du produit. Toutefois, s'il y a ingestion, se rincer la bouche, boire beaucoup d'eau et obtenir immédiatement de l'aide médicale.
CONTACT CUTANÉ	Administer les premiers soins de routine en cas de coupures ou d'abrasions provenant de la manutention du produit. Se laver les mains à l'eau et au savon après manutention. En cas de contact avec le produit chaud, refroidir la zone touchée en l'immergeant dans l'eau ou dans la douche. Ne pas tenter de retirer le produit de la zone affectée. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.
CONTACT OCULAIRE	Rincer l'œil affecté en utilisant un jet d'eau pendant 15 minutes au moins. Consulter un médecin en cas d'inflammation.
SYMPTÔMES AIGUS ET CHRONIQUES	Consulter la Section 11, Renseignements sur la toxicité, pour plus d'information.
SOINS MÉDICAUX	Information additionnelle non disponible.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1214

### PROTECTOBOARD

#### SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

AGENTS EXTINCTEURS	Eau pulvérisée, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Information spécifique non disponible.
INFLAMMABILITÉ	Ininflammable.
PROPRIÉTÉS :	
POINT D'ÉCLAIR	Sans objet.
ZONE D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR	Sans objet.
TEMPÉRATURE D'AUTO- INFLAMMATION	Sans objet.
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE POUR LES POMPIERS	Lors d'un feu, le produit dégage des émanations très toxiques et provoque une dégradation thermique. Utiliser un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH.

#### SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, MESURES DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE	Veiller à ce que la ventilation soit adéquate. Si le matériau est à l'état chaud, le laisser refroidir avant de l'enlever. Utiliser l'équipement de protection personnelle décrite à la Section 8 – Contrôle de l'exposition et protection personnelle.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Information non disponible.
GESTION DES DÉVERSEMENTS	Mesures d'entretien normales. Ramasser les gros morceaux et les éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

#### SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURE DE MANUTENTION	Lors de la manutention du produit, utiliser l'équipement de protection personnelle approprié décrit à la Section 8 – Contrôle de l'exposition et protection personnelle.
PRÉCAUTIONS LORS DE L'ENTREPOSAGE	Entreposer dans un endroit sec à l'abri des intempéries, des températures élevées et des flammes ou étincelles.
AUTRES PRÉCAUTIONS	Se conformer aux normes de sécurité locales et aux codes locaux pour les travaux de toiture. Utiliser toujours un dispositif de protection contre les chutes lors de travaux sur les toits. Ne pas marcher sur des matériaux qui n'ont pas été fixés solidement au platelage du toit.

## PROTECTOBOARD

## SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

APPELLATION CHIMIQUE	LIMITES D'EXPOSITION EN MILIEU DE TRAVAIL				
	ALBERTA	ONTARIO	COLOMBIE-BRITANNIQUE	OSHA	ACGIH
Fumées d'asphalte oxydé (Bitume)	TWA : 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA : 0,5 mg/m <sup>3</sup>	TWA : 0,5 mg/m <sup>3</sup>	Information non disponible	TWA : 0,5 g/m <sup>3</sup>
Sulfure d'hydrogène	TWA : 10 ppm Plafond : 15 ppm	TWA : 10 ppm STEL : 15 ppm	Plafond : 10 ppm	Plafond : 20 ppm Pic : 50 ppm	TWA : 1 ppm STEL : 5 ppm

**MESURES D'AMÉNAGEMENT** Si le système de ventilation générale n'est pas adéquat pour contrôler la quantité d'air dans la zone, utiliser un système de ventilation local par aspiration.

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :**

**PROTECTION RESPIRATOIRE** Non exigée si le matériau est utilisé dans des conditions normales. Porter un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH si les niveaux de poussière ou d'émanations d'asphalte sont supérieurs aux limites d'exposition standards.

**PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS** Réduire au minimum le contact avec la peau. Des gants de protection peuvent être portés lors de la manutention du produit.

**PROTECTION DES YEUX** Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes à coques si nécessaire.

**MESURES D'HYGIÈNE** Se laver les mains avec du savon après manutention du produit.

**AUTRES CONTRÔLES** Si l'on ne peut éviter le contact, porter l'équipement de protection nécessaire.

## SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**APPARENCE (ÉTAT PHYSIQUE, COULEUR, etc.)** Matériau en feuilles, solide et de couleur noire

**ODEUR** Légère odeur d'asphalte

**SEUIL OLFACTIF** Information non disponible.

**pH** Information non disponible.

**POINT DE FUSION/POINT DE CONGÉLATION** Information non disponible.

**POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION** Sans objet.

**PROTECTOBOARD**

POINT D'ÉCLAIR	Sans objet.
TAUX D'ÉVAPORATION	Sans objet.
INFLAMMABILITÉ	Ininflammable.
LIMITES SUPÉRIEURES/ INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ/ D'EXPLOSIVITÉ	Sans objet.
PRESSION DE VAPEUR	Sans objet.
DENSITÉ DE VAPEUR	Information non disponible.
POIDS MOLÉCULAIRE	Information non disponible.
SOLUBILITÉ(S)	Insoluble
COEFFICIENT DE DISTRIBUTION : N-OCTANOL/EAU	Information non disponible.
TEMPÉRATURE D'AUTO- INFLAMMATION	Information non disponible.
DENSITÉ RELATIVE	> 1,0
VISCOSITÉ	Information non disponible.

**SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

## RÉACTIVITÉ :

STABILITÉ CHIMIQUE	Stable à température ambiante.
POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES	Information non disponible.
CONDITIONS À ÉVITER	Éviter la chaleur excessive.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES	Agents oxydants forts, acides forts, alcalis.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	CO <sub>x</sub> , SO <sub>x</sub> , NO <sub>x</sub> , fumée, sulfure d'hydrogène.

## PROTECTOBOARD

## SECTION 11 – RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ

TOXICITÉ  
AIGUË/CHRONIQUE

MISE EN GARDE : ce produit peut contenir des bitumes oxydés. En 2013, le Centre International de Recherche sur le Cancer (le « CIRC ») a publié une monographie concluant que « [traduction] les expositions professionnelles aux bitumes oxydés et à leurs émissions, lors des travaux de toiture, sont probablement cancérrogènes pour l'homme ». Cette mise en garde est susceptible d'être mise à jour en temps utile lorsqu'une décision définitive aura été rendue et que le CIRC aura publié sa monographie sur la question. Classification du CIRC : Groupe 2A.

Le CIRC a décidé qu'il existait, chez les humains, des « preuves limitées » de la cancérogénicité des expositions professionnelles aux bitumes et aux émissions de bitume lors des travaux de toiture et d'asphalte coulé. Le CIRC a également décidé qu'il existait, chez les animaux de laboratoire, des « preuves suffisantes » de la cancérogénicité des condensats de fumées dégagées par les bitumes oxydés. Toutes les autres preuves de cancérogénicité chez les humains et chez les animaux de laboratoire ont été jugées « inadéquates » ou « limitées ». La nature physique de ce produit peut contribuer à limiter les risques liés à l'inhalation des bitumes oxydés lors de son application à l'état durci. Toutefois, les manipulations physiques de ce produit (p. ex., lors de travaux de meulage, de forage et de démolition) peuvent libérer des poussières contenant des bitumes oxydés. La combustion ou l'échauffement de ce produit peuvent causer l'émission de fumées, de vapeurs ou de brouillards.

CONDITIONS MÉDICALES  
EXISTANTES POUVANT  
ÊTRE AGGRAVÉES PAR  
L'EXPOSITION

Information non disponible.

PRINCIPALE VOIE  
D'EXPOSITION

Inhalation

## EFFETS SUR LA SANTÉ :

YEUX Lorsque le produit est chauffé, les émanations d'asphalte sont modérément irritantes pour les yeux.

PEAU Possible irritation cutanée et dermatite. Si le produit est chauffé, le matériau chaud peut causer des brûlures thermiques.

INHALATION L'odeur d'asphalte ou les émanations d'asphalte (lorsque chauffé) peuvent provoquer une irritation légère des voies respiratoires, des nausées, des céphalées et/ou des étourdissements.

INGESTION L'ingestion est peu probable. L'ingestion peut causer une irritation du tube digestif.

STOT (TOXICITÉ) Information non disponible.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1214

### PROTECTOBOARD

PARTICULIÈRE POUR UN  
ORGANE PRÉCIS) -  
EXPOSITION UNIQUE

STOT (TOXICITÉ  
PARTICULIÈRE POUR UN  
ORGANE PRÉCIS) -  
EXPOSITION RÉPÉTÉE

Information non disponible.

CANCÉROGÉNOCITÉ

L'asphalte oxydé est inscrit au Groupe 2A du CIRC (probablement  
cancérogène pour les humains).

TOXICITÉ POUR LA  
REPRODUCTION :

DÉVELOPPEMENT  
DE LA PROGÉNITURE

Information non disponible.

FONCTIONS SEXUELLES  
ET FERTILITÉ

Information non disponible.

MUTAGÉNOCITÉ DES  
CELLULES GERMINALES

Information non disponible.

#### SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ÉCOTOXICITÉ

Information non disponible.

PERSISTANCE ET  
DÉGRADABILITÉ

Information non disponible

BIODÉGRADATION ET  
MOBILITÉ

Information non disponible

POTENTIEL DE  
BIOACCUMULATION

Information non disponible

#### SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

RECOMMANDATIONS SUR  
L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Éliminer conformément aux réglementations applicables d'ordre  
municipal, provincial et fédéral.

#### SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Information non disponible.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1214

### PROTECTOBOARD

#### SECTION 15 – RÉGLEMENTATIONS

Information non disponible.

#### SECTION 16 – AUTRE INFORMATION

DATE DE RÉVISION DE LA  
FDS (FICHE DE DONNÉES DE  
SÉCURITÉ)

Le 23 janvier 2018

REPLACE LA FICHE  
SIGNALÉTIQUE/DE DONNÉES  
DE SÉCURITÉ EN DATE DU

30 juin 2017

FDS PRÉPARÉE PAR

Service de santé, sécurité et environnement

INFORMATION GÉNÉRALE

1-888-766-2468

SITE WEB

[www.iko.com](http://www.iko.com)

AUTRES INFORMATIONS/  
DÉNÉGATIONS DE  
RESPONSABILITÉ

Lire cette fiche de données de sécurité (FDS) avant la manutention ou la mise au rebut du présent produit.

L'information sur la sécurité du présent produit est fournie dans le but d'aider nos clients en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Nous avons pris les mesures raisonnables pour veiller à ce que les méthodes d'essai et les sources des données soient exactes et fiables; toutefois, nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne leur exactitude. Étant donné que les conditions et les méthodes de manutention et d'utilisation du présent produit sont hors de notre contrôle, nous ne pouvons en assumer la responsabilité et déclinons toute responsabilité pour les dommages découlant de ou présentant un lien avec la manutention, l'entreposage, l'utilisation ou l'élimination du présent produit.

REMARQUE : en vertu des règlements gouvernementaux, une FDS n'est pas exigée pour le présent matériau, car il s'agit d'un produit d'utilisation finale.